AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

- CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, FINOR (Mustapha MEDHIOUB) et BDO AFRIC AUDIT (Adnène ZGHIDI).

BILAN DE LA PERIODE CLOSE LE 30 juin 2008

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS		30 <u>2008</u>	Juin <u>2007</u> (*)	31 Décembre <u>2007</u> (*)
	No	tes		
Caisses et avoirs auprès des banques	3	2 396 883	1 728 702	2 337 130
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	4	211 306 610	179 972 920	197 009 980
Portefeuille-titres commercial	5	-	-	500 000
Portefeuille d'investissement	6	3 524 128	2 539 951	2 418 136
Valeurs Immobilisées	7	6 497 659	6 086 322	6 660 282
Autres actifs	8	1 554 984	2 540 361	1 493 399
TOTAL DES ACTIFS		225 280 264	192 868 256	210 418 927
		30 · 2008	Juin 2007	31 Décembre 2007
PASSIFS	No		(*)	(*)
Concours bancaires	9	43 075	-	-
Dettes envers la clientèle	10	8 286 080	7 056 889	7 432 668
Empruntrs et ressources spéciales	11	179 011 218	147 750 192	165 102 929
Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 602 086	11 774 537	9 465 254
Autres passifs	13	3 105 965	3 221 939	3 008 413
TOTAL DES PASSIFS		200 048 424	169 803 557	185 009 264
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		12 500 000	12 500 000	12 500 000
Réserves		10 771 899	8 998 132	9 006 649
Résultats reportés		257 864	432 926	432 926

Résultat de la période		1 702 077	1 133 641	3 470 088
Total des capitaux propres	14	25 231 840	23 064 699	25 409 663
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	-	225 280 264	192 868 256	210 418 927

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	2008	<u>2007</u> (*)	<u>2007</u> (*)	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	11 865 319	9 213 542	20 328 251	
Intérêts et charges assimilées	16	(5 925 535)	(4 539 459)	(9 827 383)	
Produits des placements	17	177 255	227 507	276 246	
Autres produits d'exploitation		50 890	46 372	94 561	
Produit net	=	6 167 929	4 947 962	10 871 675	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Charges de personnel	18	1 074 700	968 416	1 966 062	
Dotations aux amortissements	19	238 879	236 811	486 409	
Autres charges d'exploitation	20	635 531	583 966	1 233 866	
Total des charges d'exploitation	_	1 949 110	1 789 193	3 686 337	
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	-	4 218 819	3 158 769	7 185 338	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 071 384	1 726 993	3 107 720	
Dotations aux autres provisions		6 200	44 300	36 500	
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	2 141 235	1 387 476	4 041 118	
Autres gains ordinaires	22	118 938	310 851	393 318	
Autres pertes ordinaires	23	(104 734)	(124 926)	(138 081)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	<u> </u>	2 155 439	1 573 401	4 296 355	
Impôts sur les bénéfices	24	(453 362)	(439 760)	(826 267)	
RESULTAT NET DE LA PERIODE	_	1 702 077	1 133 641	3 470 088	

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

<u>Notes</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u> (*)	<u>2007</u>
25		, ,	
05			
	00.004.000	F7 F74 FF0	400 005 700
25	62 264 939	57 571 553	129 835 783
26	(64 607 870)	(61 093 072)	(141 960 073
27	(1 665 753)	(1 234 685)	(2 876 855
	,	,	(9 796 770
		,	(2 764 995
35	291 356	3 798 380	3 732 43
	(10 033 067)	(6 950 305)	(23 830 477
30	(105 896)	(72 641)	(1 075 326
31	53 000	29 661	429 70
32	(2 058 025)	(825 500)	(856 505
33	1 010 553	235 626	420 15
	(1 100 368)	(632 854)	(1 081 968
	-	65 188	127 107
34	(1 879 865)	(1 442 091)	(1 507 541
11	25 000 000	21 000 000	53 000 00
11	(15 720 022)	(11 356 387)	(27 465 143
	3 750 000	(1 700 000)	350 00
	11 150 113	6 566 710	24 504 42
		/4.212.112	
:	16 678	(1 016 449)	(408 021
	2 337 130	2 745 151	2 745 15
	2 353 808	1 728 702	2 337 130
	28 29 35 30 31 32 33 34 11	28	28

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D: 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D: 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2008, à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n° 2005-106 du 19 décembre 2005).

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Créances de leasing

Les contrats de leasing établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Conformément à la NCT 41 relative aux contrats de location, les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont constatés en créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est la somme des paiements minimaux au titre de la location d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Lesdits biens sont acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2 -2: Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision à appliquer par classe

. A : Actifs courants

. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

. B2 : Actifs incertains

. B3 : Actifs préoccupants . B4 : Actifs compromis

20% 50% 100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

<u>A-</u> <u>Actifs courants</u>: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

<u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u>: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

<u>B2- Actifs incertains</u>: Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

<u>B3- Actifs préoccupants</u>: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

<u>B4- Actifs compromis</u>: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Les valeurs des hypothèques sont déterminées sur la base d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- . La nature du bien et du titre de propriété ;
- . La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- . La situation du client et des arrangements éventuels.

2-4-3 <u>La valeur du matériel en leasing :</u>

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

Matériel standard
Matériel spécifique
Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeubles
Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2-3: Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

2-4: Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,0%

2-5: Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée et non amortie au passif du bilan. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2-6: Intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés au titre de l'activité de leasing correspondent essentiellement aux intérêts des contrats de locationfinancement, aux intérêts intercalaires et aux intérêts de retard.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bimensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des règlements fournisseurs antérieurs à la date de mise en force du contrat.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés trimestriellement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7: Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

En effet, la société est autorisée à déduire la TVA ayant grevé les acquisitions d'équipements, matériels et immeubles destinées à l'exploitation dans le cadre des contrats de leasing, lorsque les conditions de déduction sont remplies, et indépendamment du schéma de comptabilisation de ces achats.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-9 Changements de méthodes comptables

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

NOTE 3 : Caisses at avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	Décembre 2007
- Banques	2 318 628	1 613 114	2 261 565
- Caisses	78 255 	115 588	75 565
<u>Total</u>	2 396 883	1 728 702	2 337 130

NOTE 4 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
			192 388
Encours des contrats actifs	208 818 044	172 345 852	224
Créances en cours	303 174	911 171	263 765
Impayés non douteux	5 695 609	7 534 664	5 990 857
Risque brut des contrats ordinaire	214 816 827	180 791 687	198 642 846
Encours douteux compromis	5 869 795	8 061 329	6 623 750
Impayés douteux compromis	10 492 347	12 111 358	10 560 085
impayes douteux compromis	10 492 547	12 111 330	10 300 003
Risque brut des contrats douteux compromis	16 362 142	20 172 687	17 183 835
Risque brut des contrats de leasing	231 178 969	200 964 374	215 826 681
Produits perçus d'avance	(1 008 091)	(749 750)	(892 854)
Total brut	230 170 878	200 214 624	214 933 827
Provisions pour dépréciation des encours	(7 092 100)	(6 822 915)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(9 783 172)	(10 763 163)	(9 210 578)
Prduits réservés	(1 988 996)	(2 655 626)	(2 073 945)
Total net	211 306 610	179 972 920	197 009 980

ANNEXE II B.O. N° 3178 du Lundi 8 Septembre 2008		page	-9-
Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de les	asing sont indiqués	ci-après :	
Solde au 31 décembre 2007	192 636 415		
Addition de la période			
- Investissements	56 826 713		
- Relocations	396 348		
- Transferts	1 241 905		
Retraits de la période			
- Cessions à la valeur résiduelle	(78 416)		
- Cessions anticipées	(3 352 797)		
- Radiation des créances	(784 294)		
- Relocations	(380 999)		
- Transferts	(1 175 600)		
- Remboursement du capital	(36 977 586)		
- Dotation nette aux provisions	(452 776)		
<u>Solde au 30 juin 2008</u>	207 898 913		
L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :			
	30 juin 2008		
Créanas à riva divis an	444 400 000		
- Créance à plus d'un an - Créance à moins d'un an	144 486 860		
- Creance a moins d'un an - Valeurs résiduelles	95 695 866 5 607 624		
- valeurs residuelles	5 607 624		
Paiement minimaux sur contrats actifs	245 790 350		
- Revenus à plus d'un an constatés d'avance	(18 490 403)		
- Revenus à moins d'un an constatés d'avance	(18 481 903)		
Total des produits financiers non acquis	(36 972 306)		
Encours des contrats actifs	208 818 044		
NOTE 5 : Portefeuille-titres commercial			
L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :			
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Certificats de Dépôt	-	-	500 000
<u>Total</u>			500 000

* Générale Obligataire SICAV

Compagnie Générale d'investissement

NOTE 6 : Portefeuille d'investissement L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit : 31 30 juin 2008 30 juin 2007 Décembre 2007 - Titres de participation 3 032 348 2 284 808 2 151 478 - Prêts au personnel 841 588 619 951 616 466 - Dépôts et cautionnements versés 3 192 3 192 3 192 Montant brut 2 907 951 3 877 128 2 771 136 A déduire : - Provisions pour dépréciation $(353\ 000)$ $(368\ 000)$ (353 000) Montant net 3 524 128 2 539 951 2 418 136 Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après : Partie non libérée Partie libérée Montant total Soldes au 31 Décembre 2007 2 151 478 2 151 478 Additions de la période - Société Nouvelles Accumulateurs NOUR 400 000 400 000 - Société Immobiliére SIDI AMEUR 150 000 150 000 - Société KOKET 750 000 750 000 - Société AROMA Industries 120 000 120 000 - Société MINEREAUX BROYES DU SUD 150 000 150 000 - Société FORAKEN 194 200 194 200 Retraits de la période - GIPA (750 000) (750 000) - BOMAR (133330)(133330)Soldes au 30 Juin 2008 3 032 348 3 032 348 Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2008 comme suit : Nombre Nombre <u>Valeur</u> **Pourcenta** Montant total Date souscription d'actions ge détenu nominale **Emetteur**

100

5

180 248

100

823 038

2000

1998/1999/2000

72.10%

* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	
* BOMAR	40 001	10	400 010	2003	10,25%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	40 000	10	400 000	2 008	17,39%
* Société Immobiliére SIDI AMEUR	15 000	10	150 000	2 008	21,43%
* Société KOKET	7 500	100	750 000	2 008	22,73%
* Société AROMA Industries	1 200	100	120 000	2 008	30,00%
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	15 000	10	150 000	2 008	15,00%
* Société FORACHEM	19 420	10	194 200	2 008	17,65%
<u>Total</u>			3 032 348		

Note 7: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 30 JUIN 2008

(Montants exprimé en dinars)

	Taux			Vale	eur brute					Amorti	ssements	
Désignation	d'amortissement	Dédut de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de	Valeur comptable nette
Logiciels		50 828	9 226	0	0	60 054	40 191	4 284	0	0	44 475	15 579
Total des immobilisation	s incorporelles	<u>50 828</u>	<u>9 226</u>	<u>o</u>	Ω	60 054	40 191	<u>4 284</u>	0	Ω	44 475	<u>15 579</u>
Immeubles	5,0%	7 460 554	0	0	0	7 460 554	1 390 324	131 776	0	0	1522 100	5 938 454
Matériel de transport	20,0%	761 859	42 980	197 000	0	607 839	439 312	60 351	197 000	0	302 663	305 176
Equipements de bureau	10,0%	248 386	9 193	0	568	257 011	152 322	12 178	0	568	163 932	93 079
Matériel informatique	33,3%	199 843	4 632	0	1 420	203 055	147 030	16 347	0	1 420	161 957	41 098
Installations générales	10,0%	213 169	7 890	0	5 349	215 710	105 178	11 608	0	5 349	111 437	104 273
Total des immobilisation	ns corporelles	<u>8 883 811</u>	<u>64 695</u>	<u>197 000</u>	<u>7 337</u>	<u>8 744 169</u>	2 234 166	<u>232 260</u>	<u>197 000</u>	<u>7 337</u>	2 262 089	6 482 080
TOTAUX		8 934 639	73 921	197 000	7 337	8 804 223	2 274 357	236 544	197 000	7 337	2 306 564	6 497 659

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Créances sur cessions d'immobilisations	642 368	1 160 897	603 734
- Avances et acomptes au personnel	10 600	5 833	1 600
- Etat,crédit de TVA	209 656	808 664	419 320
- Produits à recevoir des tiers	43 782	29 776	34 171
- Compte d'attente	36 314	18 376	523
- Charges constatées d'avance	202 276	206 584	31 046
- Autres comptes débiteurs	191 297	185 021	198 770
- Charges à répartir	17 001	-	14 334
- Frais d'émission des obligations	331 979	242 099	313 990
<u>Total brut</u>	1 685 273	2 657 250	1 617 488
A déduire :			
- Provisions	(130 289)	(116 889)	(124 089)
Montant net	1 554 984	2 540 361	1 493 399

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS AU 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption
Charges à répartir Frais d'émission des obligations	33% (a)
TOTAUX	

	Valeur brute	
Début de période	Addition	Fin de période
584 208	5 000	589 208
1 967 547	91 332	2 058 879
2 551 754	96 332	2 648 087

	Résorptions	
Début de	Dotation de	Fin de
période	la période	période
569 874	2 333	572 207
1 653 557	73 343	1 726 900
2 223 431	75 676	2 299 107

Valeur
comptable
nette
İ
17 001
331 979
348 980
2 10 000

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 73 343 figure parmi les charges financières.

NOTE 9: Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Banques, découverts	43 075	-	-
<u>Total</u>	43 075		

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	5 089 759	5 023 882	5 207 058
- Avances et acomptes reçus des clients	3 188 096	2 024 782	2 217 385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225	8 225
<u>Total</u>	8 286 080	7 056 889	7 432 668

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	30 juin 2008 ———————————————————————————————————	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Banques locales	45 828 041	28 175 773	40 373 388
- Banques étrangères	17 413 756	21 472 865	19 460 354
- Emprunts obligataires	85 918 572	70 078 807	74 818 797
- Billets de trésorerie	19 650 389	19 873 646	20 152 165
- Certificats de leasing	10 200 460	8 149 101	10 298 225
<u>Total</u>	179 011 218	147 750 192	165 102 929

Les emprunts et ressources spéciales s'analysent comme suit :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

ļ	Modalités do		Solde	1	Rembourse	Fin de période			
DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	en début Utilisations		Solde	échéances à	échéances à moins	
	crédit	<u> </u>	de période	 	de la période		plus d'un an	d'un an	
l	1		!	1		!	1		
CREDITS BANCAIRES				, 					
BANQUES LOCALES	1		!	1					
B.I.A.T (05/2001)	5 000 000	Trimestriellement (2001-2008)	714 285	-	714 286	-	-		
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 800 000	600 000	
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 800 000	600 000	
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
В.Т	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
A.B.C (2007)	3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	2 250 000	-	750 000	1 500 000	-	1 500 000	
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000	
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 400 000	600 000	
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 600 000	400 000	
BIAT (20007/2)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000	
BIAT (20007/3)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000	
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	5 000 000	-	833 333	4 166 667	2 500 000	1 666 66	
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	

BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Ligne d'avance			2 000 000	2 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
<u>Dettes rattachées</u>			657 472	-	-	423 181		423 182
<u>Charges constatées</u> <u>d'avance</u>			(48 369)	-	-	(61 807)		(61 807)
Sous-total	-		40 373 388	12 000 000	6 297 619	45 828 041	30 100 000	15 728 042
BANQUES ETRANGERES								
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	2 407 925	-	343 989	2 063 936	1 375 957	687 979
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	16 848 379	-	1 678 414	15 169 965	11 719 940	3 450 025
<u>Dettes</u> <u>rattachées</u>			204 050			179 855		179 855
Sous-total	-		19 460 354	-	2 022 403	17 413 756	13 095 897	4 317 859
Total des crédits bancaires			59 833 742	12 000 000	8 320 022	63 241 797	43 195 897	20 045 901

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

 Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérét applicable au prêt .
- la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du
 (b) programme EUROMED II .

 Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 ,
 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de
 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2002/2	15 000 000	Annuellement (2005-2009)	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	7 200 000	-	2 400 000	4 800 000	2 400 000	2 400 000
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
<u>Dettes rattachées</u>			1 618 797			3 118 572		3 118 572

26 518	59 400 000	85 918 572	5 400 000	15 000 000	74 818 797			Total des emprunts obligataires
								BILLETS DE
								RESORERIE & ERTIFICATS DE
								<u>EASING</u>
								BILLETS DE TRESORERIE
	-	-	2 000 000	-	2 000 000	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	SANADETT
1 000	-	1 000 000	-	-	1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	SICAV AMEN
1 000	- -	1 000 000	-	-	1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	SICAV AMEN
1 200	-	1 200 000	-	-	1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	AXIS
16 800	-	16 800 000	-	1 750 000	15 050 000			Billets de trésorerie à court terme
6		6 028			178 325			<u>Dettes rattachées</u>
(355 6		(355 639)			(276 160)			<u>Charges constatées</u> <u>d'avance</u>
19 650	-	19 650 389	2 000 000	1 750 000	20 152 165			Sous-total
								CERTIFICATS DE LEASING
2 000	-	2 000 000	-	-	2 000 000	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	Certificat N°1 BEST BANK
1 000	-	1 000 000	-	-	1 000 000	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	Certificat N°2 BEST BANK
	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	Certificat N°3 BEST BANK
	3 000 000	3 000 000	-	-	3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	Certificat N°4 BEST BANK
	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	Certificat N°5 BEST BANK
	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	Certificat N°6 BEST BANK
200		200 460			298 225			Dettes rattachées
3 200	7 000 000	10 200 460	-	-	10 298 225			Sous-total
22 850	7000000	29 850 849	2 000 000	1 750 000	30 450 390			Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING
69 415	109 595 897	179 011 218	15 720 022	28 750 000	165 102 929			TOTAL GENERAL

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L	'anal	vse	des	comp	otes	des	four	nisseu	ırs se	e présente	comme suit :	

	-	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
Fournisseurs d'exploitation				
 Factures d'achats de biens ou de prestation de services Effets à payer 		123 656 -	32 296 18 244	170 319 -
Sous total	-	123 656	50 540	170 319
Fournisseurs d'immobilisations				
- Factures d'achats d'immobilisations		3 330 107	4 224 113	3 908 527
- Effets à payer		4 666 938	7 393 859	4 988 623
- Retenue de garantie		123 926	83 814	152 565
- Factures non parvenues		1 357 459	22 211	245 220
Sous total	- -	9 478 430	11 723 997	9 294 935
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	- -	9 602 086	11 774 537	9 465 254
NOTE 13 : Autres passifs Le détail des autres passifs courants est le suivant :		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre
	-			2007
- Autres avances et acomptes reçus des clients		-	97 710	-
- Personnel, provisions pour congés payés		182 148	168 971	182 148
- Personnel, autres charges à payer		-	-	165 038
- Etat, retenues sur salaires		74 028	69 855	20 791
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		190 505	170 929	182 002
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers		68 222	66 219	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière		1 900	42 125	33 875
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	(Voir note 24)	202 592	215 195	153 279
- Etat, autres impôts et taxes à payer		10 508	13 596	7 014
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges		5 464	5 069	5 464
- Actionnaires, dividendes et jetons de présnce à payer		2 449	14 462	2 414
- CNSS		127 439	126 399	68 707
- CAVIS		18 193	20 629	6 749
- CNAM		3 000	-	1 579
- Assurance Groupe		19 383	43 578	12 319
- Autres comptes créditeurs		8 400	42 389	128 694
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés				
et autres charges		31 833	28 310	31 833
- Prestataires Recouvrement		80 972	34 302	104 130
- Prestataires Assurances		64 593	-	115 060
Diverses Charges à payerAutres produits constatés d'avance		228 386 5 950	276 522 5 679	115 862 6 515
 Provisions pour risques et charges 	(A)	1 780 000	1 780 000	1 780 000
	\· '/			
<u>Total</u>		3 105 965	3 221 939	3 008 413

NOTE 14: Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Capital social	(A)	12 500 000	12 500 000	12 500 000
- Réserve légale	(B)	1 195 150	1 000 000	1 000 000
- Réserve extraordinaire		5 700 000	4 200 000	4 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000	500 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	826 749	748 132	756 649
- Résultats reportés		257 864	432 926	432 926
Total des capitaux propres avant résultat de la période		23 529 763	21 931 058	21 939 575
Résultat de la période (1)		1 702 077	1 133 641	3 470 088
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	25 231 840	23 064 699	25 409 663
Nombre d'actions (2)		2 500 000	2 500 000	2 500 000
Résultat par action (1) / (2)		0,681	0,453	1,388

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D: 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007et le 1er janvier 2009, à raison de : action nouvelle 4 anciennes la première tranche. pour pour action 5 -1 nouvelle pour anciennes pour la deuxième tranche. Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2008 à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 084	23 307 974
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1 000 000			75 000		1 727 084		(2 802 084)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1 500 000)			(1 500 000)
Plus value sur cessions des actions propres								61 919			61 919
Divers						(4 025)					(4 025)
Cession sur autorisation de l'AGO du 24 mai 2005									65 188		65 188
Augmentatiopn du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								-
Résultat de la période close le 30 juin 2007										1 133 641	1 133 641
Solde au 30 juin 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	748 132	500 000	432 926	0	1 133 641	23 064 699
Résultat de la période close le 30 juin 2007 (annulation)										(1 133 641)	(1 133 641)
Divers						8 517					8 517
Bénéfice net de l'exercice 2007										3 470 088	3 470 088
Solde au 31 décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	0	3 470 088	25 409 663
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 avril 2008		195 150	1 500 000			75 000		1 699 938		(3 470 088)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(1 875 000)			(1 875 000)
Divers						(4 900)					(4 900)
Résultat de la période close le 30 juin 2008										1 702 077	1 702 077
Solde au 30 juin 2008	12 500 000	1 195 150	5 700 000	300 000	2 250 000	826 749	500 000	257 864	0	1 702 077	25 231 840

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
			18 997
- Intérêts de leasing	11 141 945	8 731 742	567
- Intérêts de retard	421 622	453 612	867 367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	151 537	81 720	152 222
- Autres	133 645	128 654	276 504
<u>Total</u>	11 848 749	9 395 728	20 293 660
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	149 877	96 609	268 437
Intérêts de retard antérieurs	73 255	72 485	102 511
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(154 978)	(229 144)	(233 460)
Intérêts de retard	(51 584)	(122 136)	(102 897)
Variation des produits réservés	16 570	(182 186)	34 591
Total des intérêts et des produits de leasing	11 865 319	9 213 542	20 328 251
- Encours financiers			
			152 313
. Au début de la période	192 651 989	152 313 585	585
. A la fin de la période	209 121 219	173 257 023	192 651

7 ii ii i 2 i 2 i 2 i 2 i 2 i 2 i 2 i 2	10		P~9°	
				989
. Moyenne	(D)	200 886 604	162 785 304	172 482 787
- Intérêts de la période	(C)	11 141 945	8 731 742	18 997 567
- Taux moyen (C) /	(D)	11,09%	10,73%	11,01%
NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées				
Les charges financières se détaillent comme suit :				
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
 Intérêts des emprunts obligataires Intérêts des crédits des banques locales Intérêts des crédits des banques étrangères Intérêts des autres opérations de financement 		2 848 553 1 207 861 612 871 1 102 225	2 445 743 564 047 736 482 755 675	4 731 756 1 728 835 1 421 284 1 862 837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		73 343	49 988	102 980
Total des charges financières des emprunts	(A)	5 844 853	4 551 935	9 847 692
 Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs Autres charges financières 		(23 871) 104 553	(14 582) 2 106	(28 030) 7 721
Total des autres charges financières		80 682	(12 476)	(20 309)
Total général		5 925 535	4 539 459	9 827 383
- Encours des ressources				
. Au début de l'exercice		162 470 589	136 585 732	136 585 732
. A la fin de l'exercice		175 500 568	144 529 345	162 470 589 149 528
. Moyenne	(B)	168 985 579	140 557 539	161
- Taux moyen (A) / (B)		6,92%	6,48%	6,59%
NOTE 17 : Produits des placements				
Les produits des placements se détaillent comme suit :				
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Intérêts des comptes courants		6 598	6 598	13 343
Plus values sur cession des titres immobilisésDividendes		58 520 4 800	26 630 155 962	43 343 155 962
- Revenus des titres SICAV		-	26 364	33 529
- Autres produits financiers		107 337	11 953	30 069
<u>Total</u>		177 255	227 507	276 246

NOTE 18 : Charges de personnel L'analyse de ce poste se présente comme suit : 31 30 juin 2008 30 juin 2007 Décembre 2007 842 161 754 326 1 524 745 - Salaires et complément de salaires 50 915 48 039 - Charges connexes aux salaires 104 279 - Cotisations de sécurité sociales sur salaires 146 690 129 123 269 698 - Autres charges sociales 34 934 36 928 67 340 1 074 700 968 416 1 966 062 **Total NOTE 19: Dotations aux amortissements** Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi : 31 30 juin 2008 30 juin 2007 Décembre 2007 - Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles 4 284 1 047 5 494 - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 232 262 235 764 476 248 - Dotations aux résorptions des charges à répartir 2 333 4 667 **Total** 238 879 236 811 486 409 NOTE 20: Autres charges d'exploitation Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit : 31 Décembre 30 juin 2008 30 juin 2007 2007 - Achat de matières et fournitures 73 289 125 619 59 102 Total des achats 73 289 59 102 125 619 - Sous-traitance générale 3 908 5 995 10 178 - Locations 19 186 26 500 57 081 - Entretiens et réparations 58 184 44 635 85 559 - Primes d'assurances 15 774 18 242 35 099 Total des services extérieurs 97 052 95 372 187 917 - Personnel extérieur à l'entreprise 43 265 45 918 102 683 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires 82 993 80 511 144 473 - Publicités, publications, relations publiques 58 065 53 942 135 829 - Déplacements, missions et réceptions 32 418 22 438 39 632 - Frais postaux et de télécommunications 60 885 53 062 114 973 - Services bancaires et assimilés 74 633 62 868 139 852 Total des autres services extérieurs 352 259 318 739 677 442 10 000 15 000 47 000 - Jetons de présence Total des charges diverses 10 000 15 000 47 000

7.11127E 11 B.O. 11 0170 du Edital e Coptombre 200		page 2	
- Impôts et taxes sur rémunérations	17 727	21 995	45 211
- T.C.L	50 000	50 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	27 841	16 636	42 615
- Autres impôts et taxes	7 363	7 122	8 062
Total des impôts et taxes	102 931	95 753	195 888
<u>Total général</u>	635 531	583 966	1 233 866
NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances r	adiées		
Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent	ainsi :		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 106 928	2 711 577	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 040 220)	(984 584)	(1 211 705)
- Créances radiées	1 114 394	-	3 481 806
	(4.044.000)		(3 112
 Reprises de provisions suite à la radiation de créances Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances 	(1 041 338) s (68 380)	-	792) (266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	- (00 300)	-	(98 486)
<u>Total</u>	2 071 384	1 726 993	3 107 720
NOTE 22 : Autres gains ordinaires			
Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :			
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	53 000	267 281	267 631
- Autres gains sur éléments exceptionnels	65 938	43 570	125 687
<u>Total</u>	118 938	310 851	393 318
NOTE 23 : Autres pertes ordinaires			
NOTE 23 : Autres pertes ordinaires Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :			
·	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :	30 juin 2008 		Décembre 2007
Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant : - Charges nettes sur cessions d'immobilisations	30 juin 2008 - - 4 753	30 juin 2007 83 124 843	Décembre
Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :	4 753	83	Décembre 2007 932

(A) Il s'agit du montant de la perte d'une affaire en contentieux entre la CIL et l'un de ces clients. Ce dernier a acquis un matériel importé qui s'est avéré non-conforme à la commande passée.

NOTE 24 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
Bénéfice comptable	2 155 439	1 573 401	4 296 355
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 145 237	2 711 577	4 315 315
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	6 200	6 300	13 500
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	38 000	23 000
- Reprises sur provisions fiscales 2004	-	984 584	4 250 234
- Reprises sur provisions fiscales 2005	2 084 420	-	1 037 946
- Reprises sur provisions fiscales 2006	-	-	1 894 378
- Provisions pour congés payés 2007/2006	-	-	182 148
- Moins value sur cession des actions SICAV	4 753	_	124 843
- Diverses charges non déductibles	105 547	14 720	32 813
A déduire			
- Provisions fiscales 2004/2003 pour affaires en cours	-	-	2 858 061
- Reprises sur provisions comptables	2 084 420	1 204 584	4 544 497
- Provisions pour congés payés 2006/2005	-	-	171 734
- Dividendes	4 800	155 962	155 962
Bénéfice fiscal avant provisions	5 412 376	3 968 036	8 440 278
Provisions pour créances douteuses 100%	3 145 237	2 711 577	4 315 315
Bénéfice fiscal	2 267 139	1 256 459	4 124 963
Réinvestissements exonérés			
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	-	400 000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150 000	-	150 000
* Société KOKET	-	-	750 000
* Société FORAKEN	-	-	194 200
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	-	-	150 000
* Société AROMA INDUSTRIES	-	-	120 000
* Montant à investir	821 819	-	-
Bénéfice imposable	1 295 320	1 256 459	2 360 763
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	453 362	439 760	826 267
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	247 880	224 059	672 176
- Retenues sur placements	2 890	506	812
Impôt à payer (Report d'impôt)	202 592	215 195	153 279

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
 Clients et comptes rattachés en début de période Clients et comptes rattachés en fin de période 	+ - Note 4	16 550 942 (16 187 956)	18 022 876 (19 646 022)	18 022 876 (16 550 942)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	Note - 10	(2 217 385)	(1 539 463)	(1 539 463)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	Note + 10	3 188 096	2 024 782	2 217 385
- Clients autres avances et comptes reçus en début de période	Note - 13 Note	-	-	-
- Clients autres avances et acomptes reçus en fin de période	+ 13	-	97 710	-
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	Note - 10 Note	(5 215 283)	(4 208 913)	(4 208 913)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ 10	5 097 984	5 032 107	5 215 283
 Produits constatés d'avance en début de période Produits constatés d'avance en fin de période 	- Note 4 + Note 4	(892 854) 1 008 091	(617 457) 749 750	(617 457) 892 854
- TVA collectée	+	9 075 255	7 261 549	16 210 479
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+	48 119 529	46 994 331	104 742 133
- Autres produits d'exploitation	+	757 694	710 358	1 390 654
- Créances virées en pertes	Note - 21	(1 114 394)	-	(3 481 806)
- Encours financiers virées en pertes	-	784 294	-	1 290 966
- Plus/Moins values sur relocation	-	(15 348)	30 987	(212 819)
- Plus/Moins values sur transfert	-	(66 305)	(81 438)	(131 386)
- Effet du transfert en immobilisations corporelles		-	(77 788)	-
 Créances sur cessions d'immobilisations début période Créances sur cessions d'immobilisations fin période 	+ Note 8 - Note 8	603 734 (642 368)	883 386 (1 160 897)	883 386 (603 734)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	78 416	37 807	121 665
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	3 352 797	3 057 888	6 194 622
Encaissements reçus des clients		62 264 939	57 571 553	129 835 783
NOTE 26 : Investissements dans les contrats de Leasing		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007

ANNUEZE II B.O. N 3170 du Edilai o Septe	0111010			Pag	JG -24-
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	Note + 12	9 294 935	3 890 745	3 890 745
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période		Note 12	(9 478 430)	(11 723 997)	(9 294 935)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	-	+	56 826 713	62 181 842	132 141 798
- TVA sur Investissements	-	+	7 964 652	6 744 482	15 222 465
Investissements dans les contrats de leasing			64 607 870	61 093 072	141 960 073
NOTE 27 : Sommes versées aux fournisseurs et aux person	nels				
			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Avances et acomptes au personnel en début de période	_	Note 8	(1 600)	_	_
7 transos et acomptes da personner en assat de persoas		Note	(1 000)		
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	8	10 600	5 833	1 600
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12 Note	170 319	58 720	58 720
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	12	(123 656)	(50 540)	(170 319)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	182 148	171 734	171 734
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(182 148)	(168 971)	(182 148)
		Note			
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	13	165 038	155 394	155 394
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	-	-	(165 038)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	20 791	16 371	16 371
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(74 028)	(69 855)	(20 791)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	182 002	8 326	8 326
		Note	(100 505)	(470,020)	(492,002)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	13	(190 505)	(170 929)	(182 002)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	68 707	64 309	64 309
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(127 439)	(126 399)	(68 707)
		Note			
- CAVIS en début de période	+	13	6 749	5 982	5 982
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(18 193)	(20 629)	(6 749)
ONIANA are allibrate de referência		Note	4.570		
- CNAM en début de période	+	13 Note	1 579	-	-
- CNAM en fin de période	-	13	(3 000)	-	(1 579)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	12 319	10 984	10 984
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(19 383)	(43 578)	(12 319)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	31 833	28 931	28 931

ANNEXE II B.O. N 3170 dd Edildi o Gepteri				۲۳9	G -23-
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(31 833)	(28 310)	(31 833)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 13	115 862	130 078	130 078
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 13	(228 386)	(276 522)	(115 862)
- TVA, payée sur biens et services	+		85 677	77 127	158 732
- Charges de personnel	+	Note 18	1 074 700	968 416	1 966 062
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	635 531	583 966	1 233 866
- Impôts et taxes	-	Note 19	(102 931)	(95 753)	(195 888)
- Charges à répartir	+	Note 8	5 000	-	19 001
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			1 665 753	1 234 685	2 876 855
NOTE 28 : Intérêts payés			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre
			30 Juin 2008	30 Juin 2007	2007
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	91 332	-	124 883
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(324 529)	(390 174)	(390 174)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	417 446	370 338	324 529
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13 Note	-	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	13	(68 222)	(66 219)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	1 618 797	2 152 910	2 152 910
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(3 118 572)	(2 878 807)	(1 618 797)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11 Note	655 405	220 830	220 830
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	11	(377 528)	(338 806)	(655 405)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	139 023	167 655	167 655
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(121 944)	(153 857)	(139 023)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	178 325	346 296	198 203
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	(6 028)	(149 099)	(178 325)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	298 225	-	148 093
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(200 460)	-	(298 225)
- Intérêts courus sur ligne d'avance	+	Note 11	2 067	-	-

	1016 2000			; -20-
- Intérêts courus sur ligne d'avance	Note - 11	(45 654)	-	(2 067)
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	Note + 11	65 027	77 209	77 209
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	Note - 11	(57 911)	(70 614)	(65 027)
- Commissions courus sur emprunts bancaires en début de période	Note + 11 Note	-	5 098	5 098
- Commissions courus sur emprunts bancaires en fin de période	- 11	-	-	-
- Intérêts et charges assimilées	Note + 16	5 925 535	4 539 459	9 827 383
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de				
remboursement des emprunts	Note - 16	(73 343)	(49 988)	(102 980)
<u>Intérêts payés</u>	-	4 996 991	3 782 231	9 796 770
NOTE 29 : Impôts payés				-
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période - Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ Note 13 - Note 13	153 279 (202 592)	117 438 (215 195)	117 438 (153 279)
Electronic de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya	. N-4- 40	7.04.4	0.000	0.000
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période - Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	+ Note 13 - Note 13	7 014 (10 508)	6 636 (13 596)	6 636 (7 014)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres				
charges en début de période	+ Note 13	5 464	5 152	5 152
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres		0 101	0.02	0.102
charges en fin de période	- Note 13	(5 464)	(5 069)	(5 464)
- TVA payée	+	815 264	1 779 371	1 779 371
- Impôts et taxes	+ Note 19	102 931	95 753	195 888
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 24	453 362	439 760	826 267
Impôts payés		1 318 748	2 210 250	2 764 995
NOTE 30 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobincorporelles	oilisations corpo	orelles et		
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 7	9 226	5 228	15 431
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 7	64 695	103 288	1 087 520
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	Note + 13	33 875	6 250	6 250

7.1.1.1.2.1.2 11 2.10.1.1 0.1.10 d.d. 2.1.1d. 0.00p10.1.10			P~9~	
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	Note - 13	(1 900)	(42 125)	(33 875)
Déscissaments provent de l'association				
Décaissements provenant de l'acquisition		105 906	72 641	1 075 226
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		105 896	72 041	1 075 326
NOTE 31 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisa incorporelles	ations corporelle	es et		
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-	-	(83)	(932)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	-	7 884	162 982
- Immobilisations mises en rebut		-	-	25
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que				
destinées à la location	Note + 22	53 000	21 860	267 631
Encaissements provenant de la cession				
d'immobilisations corporelles et incorporelles		53 000	29 661	429 706
NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobili financières	sations	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ Note 6	1 764 200	750 000	750 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	293 825	75 500	106 505
Décaissements provenant de l'acquisition				
<u>d'immobilisations financières</u>		2 058 025	825 500	856 505
NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisa financières	itions			
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+ Note 6	883 330	133 330	266 660
- Remboursements sur prêts au personnel	+	68 703	75 666	110 155
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	Note + 17	58 520	26 630	43 343
Encaissements provenant de la cession				

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dividendes	Note + 14	1 875 000	1 438 081	1 500 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	Note + 13	2 414	14 447	14 447
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	Note - 13	(2 449)	(14 462)	(2 414)
Action mailes, dividendes et al. a payer en ini de penode		(2 440)	(14 402)	(2 +1+)
- Intérêts des prêts sur fonds social	Note + 14	4 900	4 025	(4 492)
Dividendes et autres distributions		1 879 865	1 442 091	1 507 541
NOTE 35 : Autres flux de trésorerie				
		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 8	34 171	18 360	18 360
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 8	(43 782)	(29 776)	(34 171)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+ Note 8	31 046	-	-
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	- Note 8	(202 276)	(206 584)	(31 046)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 8	198 770	195 723	195 723
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 8	(191 297)	(185 021)	(198 770)
- Comptes d'attente en début de période	+ Note 8	523	24 339	24 339
- Comptes d'attente en fin de période	- Note 8	(36 314)	(18 376)	(523)
- Placements monétaires en début de période	+ Note 5	500 000	3 938 152	3 938 152
- Placements monétaires en fin de période	- Note 5	-	-	(500 000)
	Note	(1)	((,,,,,,,,,)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 13 Note	(232 824)	(124 896)	(124 896)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 13	153 965	76 691	232 824
Autros produits constatés d'avance en début de période	Note - 13	(6 E1E)	(15 515)	(15 515)
- Autres produits constatés d'avance en début de période	Note	(6 515)	(15 515)	,
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+ 13	5 950	5 679	6 515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	Note + 17	118 735	200 877	232 903
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	Note - 23	(4 753)	(124 843)	(124 843)
- Autres gains ordinaires	Note + 22	65 938	43 570	125 687
- Autres pertes ordinaires	Note - 23	(99 981)	-	(12 306)
Autres flux de trésorerie		291 356	3 798 380	3 732 433

Engagements hors bilan

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

24.794.166 DT

Engagements sur opérations de leasing

9.517.157 DT

Engagements crédits documentaires

4.340.000 DT

Total des engagements donnés 38 651 323 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

-	Les hypothèques	7.277.430 DT
-	Les cautions reçues	78.237.910 DT
-	Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	36.972.306 DT
-	La valeur résiduelle des contrats en cours	5.607.624 DT
-	La valeur des biens donnés en leasing après décote	263.313.277 DT

Total des engagements reçus

391 408 547 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 Juin 2008 à 4.182.500 €

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2008

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2008.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91 24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.
- 6- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Tunis, le 28 Août 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT FINOR

Adnène ZGHIDI Mustapha MEDHIOUB